

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU Mardi 24 Septembre 2019

MEMBRES	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
Patrick BEDEK	Maire	X	
Dominique DELOUETTE	Maire-Adjoint	X	
Philippe COPP	Maire-Adjoint		X
Christine TASSIN-GITEAU	Maire-Adjoint	X	
Christian SERNICLAY	Maire-Adjoint	X	
Arnaud JULLIARD	Conseiller délégué	X	
Béatrice PENASSE	Conseiller	X	
Carole MEILLEUR	Conseiller	X	
Thierry COLLET	Conseiller	X	
Jacqueline PERARD	Conseiller	X	
Jérôme GOULDEN	Conseiller	X	
Christiane COLIN	Conseiller	X	
Patrick LAQUILLE	Conseiller	X	
Armand GRAIS	Conseiller	Secrétaire	

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 août 2019

Rapport de CLECT 2019 du Grand Reims

Le 10 Septembre 2019 la communauté urbaine du grand Reims a demandé d'approuver le rapport de la CLECT et d'adopter les montants des transferts relatifs aux nouvelles compétences transférées ou restituées, à savoir compétence périscolaire et extrascolaire, poteaux à incendie, la mise en fourrière automobile, les éclairages public des monuments historiques.

L'attribution de compensation pour la commune reste la même à 243 078 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Participation aux frais de la salle des sports

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le coût d'entretien de la salle est de 1400€ et la participation du CAC s'élève à 90% soit 1260€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Noël des agents

Christine TASSIN GITEAU nous propose pour les employés actifs un chèque cadeau de 65€ et pour les employés retraité un chèque de 55€.

Pour les enfants des employés âgés de moins de 15 ans Christine TASSIN GITEAU nous propose 4 chèques CADHOC de 10€ soit une valeur de 40€ par enfant.

Dates :

- 12 Décembre à 19h Noël des employés
- 14 Décembre à 16h Gouter de Noël pour les enfants
- 19 Décembre à 12h Repas de Noël

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Transfert de propriété de biens communaux

Au mois de mai 2019, nous avons cédé à titre gratuit la parcelle ZA 6 du Château d'eau au Grand Reims. La Communauté Urbaine a fait la demande pour acquérir les terrains attenants, les parcelles U 316 les Chouilleux pour 2 ares 63 et la U 317 les Chouilleux pour 14 ares.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Monsieur le Maire nous informe que SFR nous propose de racheter le terrain d'environ 45m2 où se trouve l'antenne SFR pour une valeur de 52 800€.

La commune met actuellement à disposition le terrain pour 5000€ par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré refuse la proposition.

Pénalités, intérêts de retards et frais sur les chantiers en cours

- Les travaux de la cantine présente des malfaçons constatées sur le béton désactivé, l'entreprise propose de mettre une résine garantie 4 ans mais nous avons décidé de le faire refaire. Après constat d'Huissier l'entreprise MEREAU est mise en cause sur les malfaçons de plaques de plâtre et des finitions intérieures. Nous sommes en négociation actuellement.
- Les tests d'étanchéité à l'air de la cantine ne sont pas concluants, 2,14 au lieu de 1 prévu, la cause en serait la toiture suite aux modifications apportées à celle-ci.

Informations Divers

Agenda

Conseil Municipal le Mercredi 13 Novembre 2019 à 18h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.